

Image not found or type unknown



Fin de droit chomage et actualisation

Par **laurence**, le **23/02/2013** à **13:14**

bonjour je suis en fin de droit indemnisé depuis le 6 fevrier 2013.j'ai trouvé un remplacement a faire dans les ecoles du 19 fevrier au 1er mars 2013.dois je le signaler a pole emploi meme si je ne suis plus indemnisée par eux.dois je continuer a m'actualiser comme demandeur d'emploi a la fin du mois.est ce que pole emploi doit completer mon salaire.pouvez vous me dire quels sont mes droits et devoir.rnmerci de votre reponse